

CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE METZ

REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 27 octobre 2011

DCM N° 11-10-36

Objet : Demande de subvention à la Caisse d'Allocations Familiales de la Moselle pour les travaux de la Halte Garderie « Les Rases Mottes ».

Rapporteur : Mme FERRARO, Adjoint chargé de quartiers

Le Conseil Municipal lors de la séance du 30 juin 2011 a émis un avis favorable à la réalisation de travaux d'amélioration acoustique dans les locaux municipaux situés 1, rue Saint-Clément à Metz, qui abritent notamment la Halte-Garderie «Les Rases Mottes».

Dans le cadre du partenariat entre la Ville de Metz et la Caisse d'Allocations Familiales de la Moselle, contractualisé par le contrat Enfance Jeunesse, ce projet peut être éligible à une aide financière, d'un montant ne pouvant excéder 50% du coût hors taxes des travaux, estimés à 74.800 € TTC.

Il est donc proposé de solliciter la Caisse d'Allocations Familiales de la Moselle pour l'attribution d'une subvention sur cette opération, en complément de celle déjà demandée auprès du Ministère de l'écologie, du développement et de l'aménagement durable.

En conséquence, la délibération suivante est soumise à l'approbation du Conseil Municipal :

LE CONSEIL MUNICIPAL

Les commissions compétentes entendues,

VU la Décision du conseil municipal du 30 juin 2011 de réaliser des travaux d'amélioration acoustique dans les locaux situés 1, rue Saint-Clément,

VU le Contrat Enfance Jeunesse signé par la Caisse d'Allocations Familiales de la Moselle et de la Ville de Metz,

CONSIDERANT la volonté de la Ville de Metz d'améliorer les conditions d'accueil des enfants ;

CONSIDERANT le soutien que la Ville entend apporter au développement de l'accueil périscolaire ;

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ

AUTORISE

Monsieur le Maire ou son représentant à solliciter auprès de la Caisse d'Allocations Familiales de la Moselle ainsi qu'auprès du Ministère de l'écologie, du développement et de l'aménagement durable une subvention portant sur un programme de travaux estimés à 74.800 € TTC.

Monsieur le Maire ou son représentant à signer les conventions et tout document se rapportant à ces opérations

Vu et présenté pour enrôlement,
Signé :

Le Premier Adjoint :
Richard LIOGER

Service à l'origine de la DCM : Service Gestion Domaniale et Moyens Généraux et Service Action Educative

Commissions : Travaux et Domaines et Finances

Référence nomenclature «ACTES» :

Séance ouverte à 18h00 sous la Présidence de M. Dominique GROS, Maire de Metz,

Nombre de membres élus au Conseil Municipal : 55 dont 55 sont encore en fonction à la date de la délibération.

Membres assistant à la séance : 38 Absents : 17 Dont excusés : 16

Décision : ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ